

Gendarmerie Nationale

L'alcool au volant : réglementation & effets

- La réglementation

Le conducteur est en infraction s'il conduit avec un taux d'alcool supérieur ou égal à 0,5 gramme par litre de sang ou 0,25 mg par litre d'air expiré.

- La loi - les sanctions

*Conduire avec un taux d'alcool compris entre 0,5 et 0,79 gramme par litre de sang (ou 0,25 à 0,39 mg par litre d'air expiré) constitue une **contravention** :*

Amende : 135 € et retrait de 6 points sur le permis de conduire

*Conduire avec un taux d'alcool supérieur ou égal à 0,8 gramme par litre de sang (ou 0,4 mg par litre d'air expiré) constitue un **délit** :*

- Amende : 4500 € maximum
- Réétention immédiate du permis de conduire (72 heures)
- Suspension ou annulation du permis de conduire
- Retrait de 6 points sur le permis de conduire.
- Peines complémentaires (travail d'intérêt général...)
- Prison (2 ans, 4 ans en cas d'accident grave)

- Désormais c'est 0,2 g d'alcool par litre de sang pour tous les permis de conduire probatoires & les chauffeurs de transport en commun.

Depuis le 01 juillet 2015, le taux d'alcool autorisé est 0,2 g/l pour tous les permis probatoires & chauffeurs de transport en commun.

Les accidents de la route sont la 1^{ère} cause de mortalité et de handicap des 18-25 ans et dans un 1/4 de ces accidents, une alcoolémie excessive en est la cause.

Un conducteur novice a 4 fois plus de risques d'être impliqué dans un accident mortel. Les conducteurs novices sont impliqués dans 24% des accidents mortels.

La réglementation s'applique à tous les jeunes conducteurs pendant :

- 3 ans après l'obtention du permis, la perte de 12 points ou l'annulation de son permis
- ^[1]_{SEP} 2 ans si le permis a été obtenu dans le cadre de la conduite accompagnée.

0.2 g/l, c'est zéro verre d'alcool car dès le 1^{er} verre, ce seuil peut être dépassé.

Sanctions encourues en cas de non-respect de ces règles :

- un retrait de 6 points sur leur permis.
- une amende forfaitaire de 135 €.
- **une immobilisation du véhicule.**

- L'alcoolémie

C'est la quantité d'alcool pur contenu dans un litre de sang. A consommation égale, le taux d'alcoolémie est différent suivant les personnes en fonction :

- du sexe (une femme aura un taux d'alcoolémie plus important)
- du poids (un poids léger aura plus d'alcoolémie qu'un poids plus lourd)
- des caractéristiques individuelles.

Exemple : il faudra 6 heures pour faire disparaître une alcoolémie de 0,6 g/litre de sang à une personne qui élimine 0,1 g/heure.

- Diffusion de l'alcool dans le corps

L'alcoolémie est à son maximum une heure après l'absorption au cours d'un repas, et ¼ heure si vous êtes à jeun.

- Elimination de l'alcool

Le foie élimine 95 % de l'alcool présent dans le sang. Il élimine à une cadence variable suivant les individus, c'est-à-dire entre 0,10 et 0,30 gramme par litre de sang et par heure.

- Les effets de l'alcool

Après avoir consommé une boisson alcoolisée, l'alcool passe dans le sang et dans le système nerveux (cerveau). Les effets apparaissent sur le conducteur dès 0,3 g/l par litre de sang, c'est-à-dire en dessous du seuil réglementaire. Il provoque, entre autre, les effets suivants :

Réduction du champ visuel - mauvaise appréciation des distances et des vitesses - troubles des gestes, de la marche, de l'équilibre - augmentation du temps de réaction - euphorie, agressivité, somnolence - prise de risques - altération des capacités de raisonnement.

Les stupéfiants au volant

- La réglementation

L'article L. 235-1 du Code de la route réprime **la conduite après avoir fait usage** de stupéfiants **et non la conduite sous influence** de stupéfiants. Aucune limite n'est autorisée. **Être positif au dépistage salivaire suffit pour être verbalisé**

La prise de sang (demandée par le conducteur) vise simplement à confirmer ou infirmer la présence de stupéfiants et non fournir un taux. Aucun dosage n'est demandé.

- La loi - les sanctions

*Conduire sous influence de produits stupéfiants constitue un **délit** :*

Amende : 4500 € maximum

Rétention immédiate du permis de conduire (72 heures)

Suspension ou annulation du permis de conduire

Retrait de 6 points sur le permis de conduire.

Peines complémentaires (travail d'intérêt général...)

Prison (2 ans, 4 ans en cas d'accident grave)